

Votants : 77  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 16 juin 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 27 juin 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 juin 2017

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ADHESION DE LA CAN A L'INCUBATEUR-ACCELERATEUR NUMERIQUE "LE PHARE"

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGE, Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Dominique JEUFFRAULT, Sylvie DEBOEUF à Stéphane PIERRON, Pascal DUFORESTEL à Josiane METAYER, Romain DUPEYROU à Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie HOLTZ à Carole BRUNETEAU, Simon LAPLACE à Alain GRIPPON, Jacqueline LEFEBVRE à Agnès JARRY, Dany MICHAUD à Florent JARRIAULT, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Jean-François SALANON à Michel VEDIE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Florent SIMMONET à Marc THEBAULT, Dominique SIX à Michel PAILLEY, Patrick THOMAS à René PACAULT, Elodie TRUONG à Bruno JUGE

#### **Titulaires absents suppléés :**

#### **Titulaires absents :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Alain CHAUFFIER, Gérard GIBALT, Gérard LABORDERIE, Elmano MARTINS, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jeanine BARBOTIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Sylvie DEBOEUF, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Anne-Lydie HOLTZ, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Dany MICHAUD, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Marie-Paule MILLASSEAU

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 JUIN 2017

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ADHESION DE LA CAN A L'INCUBATEUR-ACCELERATEUR NUMERIQUE "LE PHARE"

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'agglomération Niortaise, 4ème place d'échanges financiers au plan national, accueille une communauté numérique qui prend chaque jour de l'importance. Cette filière est structurée autour des sièges des grands acteurs nationaux des métiers Banque-Assurance-Finances (MAAF, MAIF, MACIF, IMA, DARVA, SMACL, GROUPAMA...) et porte 16 000 emplois directs ou indirects au sein d'un véritable dynamisme économique sur notre territoire.

Aujourd'hui, la filière digitale s'affirme comme un secteur économique du territoire structurant avec :

- Une densité d'emplois de la filière numérique très importante avec 3 fois plus d'emplois que la moyenne en programmation et conseil en informatique ;
- Le taux d'emplois relevant des fonctions métropolitaines le plus élevé de la Région Nouvelle Aquitaine avec 28 % (Bordeaux : 27 %, Pau : 24 %), en raison d'une forte concentration de sièges sociaux des Mutuelles ;

Ce secteur mutualiste puissant entraîne l'émergence d'une nouvelle économie sur le territoire qui se traduit par une dynamique de croissance de + 9% en 6 ans avec un effet d'entraînement sur la création d'emplois de + 42% sur la même période, dont l'informatique décisionnelle qui constitue le pilier de ce moteur de développement.

C'est dans ce contexte que depuis 2015, en association avec les grands comptes de l'agglomération que sont les Mutuelles ainsi que le MEDEF des Deux-Sèvres, la CAN s'est impliquée dans un projet d'envergure visant à se positionner comme une terre d'accueil pour les sociétés innovantes tout en offrant à nos partenaires la possibilité d'anticiper les changements issus de la transition numérique. Ainsi, plusieurs orientations relatives au développement de la filière numérique ont été identifiées en cohérence avec les besoins des entreprises locales :

- Consolider et renforcer l'écosystème économique niortais par un accompagnement dans ses mutations ;
- Accompagner la forte intégration du numérique et de l'innovation en faveur des stratégies de croissance des entreprises du territoire ;

- Soutenir l'innovation et la création sous toutes ses formes en proposant un parcours d'accueil et de croissance aux start-up aux côtés des entreprises existantes afin d'engager les phases d'amorçage et de développement ;
- Proposer des filières d'enseignement supérieur et de formation professionnelle en correspondance avec les besoins des entreprises locales en matière d'emplois, notamment dans les secteurs de la DATA, de la prévention des risques, de l'entrepreneuriat, de l'usine 4.0, du marketing digital...
- Affirmer la position de la CAN comme un pôle économique majeur au cœur de l'espace métropolitain Centre Ouest Atlantique, voire du nord de la Région Nouvelle Aquitaine, en déployant une politique ambitieuse de développement économique pour renforcer l'attractivité de l'agglomération et attirer les compétences et les talents sur le territoire.

Ainsi, la CAN et ses partenaires ont décidé de s'engager dans la création d'un équipement public au nom de code « LE PHARE », dédié au développement de la filière numérique, et constitué :

- De l'incubateur-accélérateur numérique destiné à héberger des start-up et des entreprises innovantes sélectionnées par un Comité de sélection composé des dirigeants des Mutuelles ;
- D'une offre d'hôtellerie d'entreprises, totalement modulable et adaptable à tous les parcours d'entreprise du numérique, de l'incubateur-accélérateur à l'hôtel d'entreprises et en passant par la pépinière d'entreprises ;
- De nouveaux cycles d'enseignement supérieur et de formation professionnelle entièrement dédiés à la filière numérique, notamment avec l'implantation du CNAM et du Groupe Sup de Co de La Rochelle.

L'incubateur-accélérateur numérique a vocation à accueillir de 6 à 10 projets d'entreprise par période de 9 mois à 1 an pour les accompagner dans leur développement. Il sera créé et géré par une association constituée dans un premier temps des membres fondateurs que sont les Mutuelles (MAAF, MAIF, MACIF, IMA, SMACL, GROUPAMA), le MEDEF des Deux Sèvres et la Communauté d'Agglomération du Niortais. Afin de consolider l'association et contribuer au soutien aux start-up, il est d'ailleurs prévu d'ouvrir l'association aux entreprises qui souhaitent s'associer à cette initiative selon plusieurs modes d'adhésion.

Les Mutuelles assureront les charges d'accompagnement, de conseil, de promotion et d'hébergement des start-up au sein de l'incubateur-accélérateur numérique.

Tandis que le MEDEF 79 mettra à disposition des compétences de son équipe, tant pour assurer l'animation quotidienne, qu'apporter son expertise sur ses champs d'intervention pour le développement des start up.

La CAN mettra à disposition une personne à temps plein pour assurer le conseil aux start-up et l'animation quotidienne, ainsi que le local pour héberger l'incubateur-accélérateur numérique.

L'association est créée pour une durée illimitée et son activité fera l'objet d'une évaluation annuelle afin d'ajuster sa stratégie, son plan d'action, sa gouvernance et les ressources à mobiliser.

Les représentants de la CAN au sein de l'association seront :

- M. Jérôme BALOGE
- M. Claude ROULLEAU

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Niortais à l'association « Le Phare » qui porte l'incubateur-accélérateur numérique dont le siège est provisoirement situé au sein des locaux de la CAN, au 140 rue des Equarts à Niort,
- Autoriser le Président à signer les statuts et tous les documents afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Claude ROULLEAU**

**Vice-Président Délégué**